

Après toutes les surprises d'une guerre néfaste, l'on éprouvait le besoin de se reconnaître. Les combattants, ceux qui avaient supporté toutes les rigueurs de l'année terrible, se retrouvaient. Les souffrances communes, les privations de toutes sortes les avaient réunis. De là, l'origine de ces Sociétés patriotiques où se conservent, avec le sentiment élevé de la Patrie, le souvenir des jours sombres de l'invasion, le culte des Morts et l'espoir dans l'avenir.

C'est là que devait naître et se développer l'idée d'élever un monument « à la gloire des Enfants du Rhône », car, dans la lutte où nous devons fatalement succomber, nos légionnaires, nos mobiles, nos volontaires, tous ces soldats improvisés avaient énergiquement combattu, opposant à l'envahisseur une résistance souvent glorieuse, ne désespérant jamais, luttant encore, lorsque accablés par le nombre, il n'y avait plus qu'à déposer les armes.

Ce ne fut cependant que huit ou dix années après la guerre, alors qu'une de nos Sociétés patriotiques les plus importantes, celle des « Légionnaires du Rhône », était solidement constituée, que l'on pensa à mettre à exécution l'idée, depuis bien longtemps arrêtée, de l'érection du Monument. Une souscription fut ouverte par ses soins, elle produisit 20,000 francs (1).

Il n'était pas possible de songer, avec cette somme, à élever un édifice qui répondît à l'attente de la Commission d'initiative et qui réalisât ses désirs ; aussi, les promoteurs s'adressèrent-ils à la ville de Lyon, certains d'avance d'être

---

(1) L'idée première du Monument appartient au regretté maire du 1<sup>er</sup> arrondissement de Lyon, M. Deville, président d'honneur de la Société des Légionnaires du Rhône.